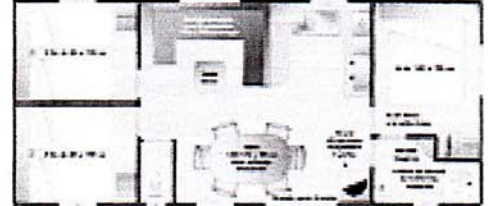
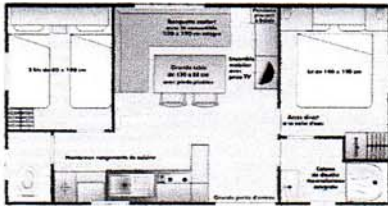


CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

AGENCEMENT DES COTTAGES MOBIL-HOMES

Particularités :

Toiture 2 pentes nouvelle génération(/2012/2013/2014) grande isolation , sa superficie est de minimum 30 m², une chambre avec un grand lit de deux personnes (190 x 140) + penderie et chevet, une chambre avec deux lits (190 x 80) couvertures et oreillers + penderie, un lit tiroir salon (190 x 130), WC, une salle de bain avec cabine de douche 80X80, cuisine équipée avec 4 feux gaz, mini four . réfrigérateur, évier, vaisselle pour 6 ou 8 personnes y compris cafetière coin repas .L'eau chaude est fournie par un chauffe eau gaz, télévision couleur, chauffage électrique, terrasse extérieure avec table forestière , 2 bains de soleil, barbecue individuel.



Une machine à laver et un sèche-linge vous sont proposés (payants) .
Location de cycles, canoës, rosales.

DUREE La période de location va du samedi au samedi en haute saison Arrivée entre 15h et 19H départ avant 11h (en basse saison:voir disponibilités).

PRISE EN CONSIDERATION DES RESERVATIONS ET ANNULATION

La location n'est effective qu'après réception d'un versement de 35% du montant du séjour.

Pour toute annulation de réservation 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes ne sont pas remboursables. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

En cas d'arrivée retardée ou de départ avancé, la location est due dans sa totalité. En l'absence de message pour date différée, la location devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue et les arrhes acquis au camping.

Le solde du séjour est à régler en totalité à l'arrivée. Les chèques vacances sont acceptés.

Le règlement intérieur est affiché à la réception.

L'utilisateur d'un mobil-home doit être assuré, le camping dégage sa responsabilité en cas de vol, incendie ou autres sinistres.

Pour toutes annulation de réservation 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes ne sont pas remboursable.

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Lors de votre départ, le mobil-home doit être nettoyé par vos soins et laissé tel que vous l'avez trouvé et apprécié à l'arrivée. Une caution de 300 € plus 20 € pour une carte « Pass-barrière » est exigée à l'arrivée sous forme d'un chèque non encaissé qui sera restitué au départ après un constat des lieux n'indiquant aucune détérioration, disparition et présentant un état de propreté satisfaisant. Dans le cas contraire, le coût de la remise en état sera retenu sur la caution (40 €) .

Les états des lieux se font en présence d'un représentant du camping, le samedi matin à partir de 9 heures, en fonction du nombre de départs.

VISITEURS

Vos visiteurs ou invités doivent se présenter au bureau ou avoir été signalés par vos soins. Ils doivent stationner leur véhicule à l'extérieur du camping. Nous vous en remercions d'avance.

CHIENS

Un seul chien est accepté dans nos locations à condition de respecter quelques règles d'hygiène et de propreté, il doit être vacciné. Une fiche sera complétée à l'arrivée. Il doit être attaché sur la parcelle et tenu en laisse lors des promenades. Aucun animal ne doit être enfermé seul dans les mobil-homes. les propriétaires doivent veiller impérativement à la propreté de leur animal à l'intérieur du camping. *Les chiens de 1^{er} et 2^e catégories sont interdits.*

PAIEMENT

Le solde du séjour est à régler en totalité à l'arrivée: Chèques vacances, carte bleue, chèque bancaire, espèces

Situation des mobil-homes cottages et du camping

Mobil-homes et Cottages dispersés sur le CAMPING situé a 100 m de la plage, à 80 m des commerces.